

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### POUR LA :

- 1. FOURNITURE D'EQUIPEMENTS MEDICAUX ET ACCESSOIRES AUX INFIRMERIES DES GARNISONS MILITAIRES DE : NAMPALA, GOUMAKOURA ET HOMBORI**
- 2. FORMATION ET LA MISE A NIVEAU DES AGENTS DES 3 INFIRMERIES SUR LES EQUIPEMENTS**
- 3. MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET D'IMAGERIE DES 3 INFIRMERIES**

## I. PRESENTATION D'EXPERTISE FRANCE

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et aux priorités de l'action extérieure de la France. La mission d'Expertise France est de répondre à la demande de pays partenaires qui veulent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Pour cela, l'agence mène des projets dans les principaux domaines de l'action publique :

- Gouvernance démocratique, économique et financière.
- Paix, stabilité et sécurité.
- Développement durable, climat et agriculture.
- Santé et développement humain.

## II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités des Services de Santé des Forces Armées maliennes» (PARSANTE) est financé dans le cadre de l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP). Cet instrument est couvert par le règlement (UE) n°2017/2306, modifiant le règlement (UE) n°230/2014 et précisant les circonstances et les modalités pour lesquelles l'Union Européenne apporte son appui aux acteurs du secteur de la sécurité. L'article 3 bis dudit règlement introduit dans le champ d'intervention de l'IcSP le renforcement des capacités d'acteurs militaires en vue d'un appui au développement ou de la sécurité au développement. Ces programmes de renforcement peuvent couvrir de la « *formation, mentorat et conseil, ainsi que la fourniture d'équipements, des améliorations des infrastructures et la fourniture de services directement liés à cette aide* ». Par ailleurs PARSANTE s'intègre dans les différentes initiatives du gouvernement malien visant au retour de l'état et de ses services essentiels dans les parties centre et septentrion du pays tels que le PSIRC (Programme de Sécurisation Intégré des Régions du Centre).

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### III. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AUX ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) entre dans le cadre du projet d'appui au renforcement des capacités des services de santé des forces armées et de sécurité maliennes (PARSANTE), financé par l'union européenne à travers l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP), et mis en œuvre par le département santé d'Expertise France. Ce projet a pour objectif général d'améliorer l'accès aux services de santé de base des soldats des garnisons de Hombori, Nampala et Goumakoura, de leurs familles et des populations civiles vivant à proximité d'ici 2020.

Le projet poursuivra quatre objectifs spécifiques :

- a. Doter les garnisons de Nampala, Goma Koura et Hombori d'infrastructures de santé opérationnelles
- b. Renforcer les compétences du personnel médical/ paramédical et managérial affecté aux trois infirmeries
- c. Instaurer et ou renforcer la confiance entre les FaMas et la population vivant à proximité des garnisons
- d. Renforcer les capacités de pilotage et de la chaîne de gouvernance des trois infirmeries de garnison

Dans le cadre la réalisation des infirmeries de Nampala, Goumakoura et Hombori correspondant à l'objectif spécifique 1 du projet, Expertise France recherche des sociétés de fourniture, d'installation des matériels et équipements médicaux et accessoires, de même que la formation des agents et la maintenance des équipements (Biologie et Imagerie) répondant aux de cet appel à manifestation.

### IV. OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Expertise France souhaite identifier une société ou de regroupement de sociétés ayant les capacités techniques, administratives et financières pour la fourniture, la formation du personnel sur l'utilisation des équipements et la petite maintenance préventive en biologie (hématologie, biochimie, bonnes pratiques de laboratoire) et imagerie (radiologie, échographie), des infirmeries des garnisons de Nampala, Hombori et Goumakoura.

Les activités et livrables attendus au titre du présent appel à manifestation d'intérêt seront détaillés dans le dossier de consultation qui sera soumis aux sociétés ou regroupements de sociétés sélectionnés

Les activités seront à réaliser au Mali et les livraisons au niveau des sites d'activités du projet

### V. CONTENU DU DOSSIER, DEPOT DES DOSSIERS ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le projet PARSANTE invite les sociétés intéressées à fournir, en trois exemplaires reliés (un original et deux copies + une version dématérialisée des dossiers sur clé USB), la documentation pouvant répondre aux critères d'évaluations ci-dessous

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

---

1. Présentation du soumissionnaire (Appellation, adresse et localisation, Numéro de téléphone, E-mail)
2. Preuve d'enregistrement au registre des sociétés (k-bis ou équivalent registre du commerce)
3. Copie légalisée de l'attestation fiscale datant au moins de 3 mois à la date limite de dépôts des offres
4. Copie légalisée de l'attestation de non faillite non liquidation datant au moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres
5. Attestation d'inscription à l'INPS.
6. Expérience de prestations similaires (PV de réception, attestation de service fait etc.) pour les 3 dernières années (2016,2017 et 2018/2019) avec des partenaires nationaux ou internationaux.
7. Autorisation des fabricants pour les appareils et autres non fabriqués au Mali
8. Déclaration sur l'honneur
9. Mode paiement : cheque ou virement bancaire
10. Une Proposition technique, comprenant :
  - Une description de la méthodologie qui sera employée pour la réalisation des activités : Fournitures, installation, formation et maintenance.
  - Un chronogramme détaillé,
  - Le(s) Curriculum Vitae et diplômes du (des) expert(s) désigné(s) pour la mise en œuvre des activités (préciser)
  - Les références d'au moins 3 personnes du directoire de la société : Directeur (trice), conseil d'administration s'il en existe etc.

L'Enveloppe contenant le dossier doit être bien fermée, portant la mention :

**<< A L'ATTENTION DU PROJET PARSANTE : MANIFESTATION D'INTERET POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, FORMATION et DE MAINTENANCE >>**

Les plis fermés sur papier durs et contenant les versions électroniques seront déposés à l'adresse suivante :

EXPERTISE FRANCE, PROJET PARSANTE : Cité du NIGER, Rue 28 – Villa OCEANIA 1, 2ème rue à droite après le pont – Tél : 20 22 74 20, Bamako, Mali.

**Remise des dossiers** : du 26 Juin 2019 au 5 Juillet 2019 de 08h : 30 à 13:00 et de 14 : 30 à 16:00 et de 08:30 à 12h:30 les vendredis, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Toute demande d'informations complémentaire sera adressée à l'adresse ci-dessus, aux jours ouvrables jusqu'au 5 Juillet 2019 de 08:00 à 12:30

***Une liste restreinte sera établie après analyse des dossiers pour être consultée ultérieurement par avis.***

**DECLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE  
AUX CRITERES D'EXCLUSION ET A L'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS**

*(Complétez ou supprimez les parties grisées en italiques entre parenthèses)*

*[Choisissez une option pour les parties grisées entre crochets]*

[Le][La] soussigné[e] (*nom du signataire du présent formulaire*):

agissant en son nom propre (*dans le cas d'une personne physique*)

ou

agissant en qualité de représentant de la personne morale suivante: (*uniquement si l'opérateur économique est une personne morale*)

dénomination officielle complète:

forme juridique officielle:

adresse officielle complète:

n° d'immatriculation à la TVA:

➤ déclare [que la personne morale susmentionnée][qu'il][qu'elle] ne se trouve pas dans une situation mentionnée aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment dans une situation faisant [qu'il][qu'elle]:

- a) est en état ou fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- b) a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement rendu par une autorité compétente d'un État membre ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- c) a commis, en matière professionnelle, une faute grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier, y compris par une décision de la Banque européenne d'investissement ou d'une organisation internationale;
- d) n'a pas respecté ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou ses obligations relatives au paiement de ses impôts selon les dispositions légales du pays où [il][elle] est établi[e] ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter;
- e) a fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou toute autre activité illégale, lorsque ladite activité illégale porte atteinte aux intérêts financiers de l'Union ou de tout Etat membre;
- f) fait l'objet d'une sanction administrative pour s'être rendu[e] coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par le pouvoir adjudicateur pour sa participation à une procédure d'octroi d'une subvention ou de passation d'un autre marché, ou n'a pas fourni ces renseignements, ou pour avoir été déclaré[e] en défaut

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

---

grave d'exécution de ses obligations en vertu de marchés ou de subventions financés par le budget de l'Union ou de tout Etat membre.

- (Uniquement pour les personnes morales autres que les États membres et les autorités locales, autrement supprimer la mention) déclare que les personnes physiques ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle<sup>1</sup> sur l'entité légale susmentionnée ne se trouvent pas dans la situation visée aux points b) ou e) ci-dessus;
  - déclare [que la personne morale susmentionnée][qu'il][qu'elle]:
- g) ne se trouve pas en situation de conflit d'intérêts par rapport au marché; un conflit d'intérêts peut notamment résulter d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de tout autre type de relations ou d'intérêts communs;
- h) fera connaître, sans délai, au pouvoir adjudicateur toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts;
- i) n'a pas consenti, recherché, cherché à obtenir ou accepté, et s'engage à ne pas consentir, rechercher, chercher à obtenir ou accepter, d'avantage, financier ou en nature, en faveur ou de la part d'une quelconque personne lorsque cet avantage constitue une pratique illégale ou relève de la corruption, directement ou indirectement, en ce qu'il revient à une gratification ou une récompense liée à l'attribution du marché;
- j) a fourni des renseignements exacts, sincères et complets au pouvoir adjudicateur dans le cadre de la présente procédure de passation de marché;
- reconnaît [que la personne morale susmentionnée][qu'il][qu'elle] peut être frappé[e] de sanctions administratives et financières s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies.

En cas d'attribution du marché, les éléments suivants sont fournis sur demande et dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur:

Pour les cas mentionnés aux points a), b) et e), un extrait récent du casier judiciaire est requis ou, à défaut, un document équivalent récent, délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance, faisant apparaître que les exigences concernées sont satisfaites. Si le soumissionnaire est une personne morale et que le droit national du pays dans lequel il est établi ne prévoit pas la fourniture de tels justificatifs pour les personnes morales, ces documents sont demandés pour les personnes physiques, comme les chefs d'entreprise ou toute personne ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle du soumissionnaire.

Dans le cas visé au point d) ci-dessus, des attestations ou des courriers récents, émis par les autorités compétentes de l'État concerné, sont requis. Ces documents doivent apporter la preuve du paiement de tous les impôts, taxes et cotisations de sécurité sociale dont le soumissionnaire est redevable, y compris la TVA, l'impôt sur le revenu (personnes physiques uniquement), l'impôt sur les sociétés (personnes morales uniquement) et les charges sociales.

---

<sup>1</sup> À savoir les chefs d'entreprise, les membres des organes de direction ou de surveillance et les personnes physiques détenant, à titre individuel, la majorité des parts.

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

---

En ce qui concerne les situations décrites aux points a), b), d) et e), lorsqu'un document visé aux deux paragraphes ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, à défaut, une déclaration solennelle, faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

Si le soumissionnaire est une personne morale, des renseignements concernant les personnes physiques ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur cette personne morale ne doivent être fournis qu'à la demande du pouvoir adjudicateur.

Nom Prénom	Fonction	Date : Signature
---------------	----------	---------------------